

DEPARTEMENT TECHNIQUE

La section Foot Animation se réunit tous les Mardis de 14h00 à 19h00
Tél. direct : 04.94.08.60.46

Réunion du Mardi 26 Février 2019 P.V. n° 30

Président : M. Guy BOURICHA

Secrétaire : M. Gérard VAILLANT

Présents : Mme Ludivine REGNIER (CTD DAP) – MM. Didier RABAT (C.T.F.) - Gérard BRIONE - Joseph BRAU

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier

- Traitement des feuilles de match

Information à tous les Clubs Catégories : U13 – U12 – U11 – U10 SAISON 2018 / 2019 - Calendriers 2^{ème} PHASE

Pour satisfaire aux toutes dernières demandes des Clubs, certains calendriers ont été modifiés.

Il vous appartient donc de **consulter vos calendriers sur FOOTCLUB ou sur le site du DISTRICT DU VAR – Rubrique Compétitions pour les mises à jour, par catégorie d'âge, des Niveaux et des Poules.**

Catégories U13

MODIFICATIONS CALENDRIERS

SIX FOURS LE BRUSC 1 de PRE-EXCELLENCE Poule D passe en EXCELLENCE Poule A à la place d'OLLIOULES US 1
OLLIOULES US 1 d'EXCELLENCE Poule A passe en PRE-EXCELLENCE Poule D à la place de SIX FOURS LE BRUSC 1

LA LONDE SO 1 de PRE-EXCELLENCE Poule E passe en EXCELLENCE Poule B à la place de HYERES FC 2
HYERES FC 2 d'EXCELLENCE Poule B passe en PRE-EXCELLENCE Poule E à la place de LA LONDE SO 1

Catégories U10

MODIFICATIONS CALENDRIERS

LA SEYNE FC 2 : U10 Poule B passe en U10 Poule E
OLLIOULES US 1 : U10 Poule B passe en U10 Poule E

INFORMATION

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS

Le Département Technique recherche des installations pour la manifestation suivante :

SAMEDI 15 JUIN 2019 : U6 à U9 – JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS

Pour les clubs ne possédant qu'un seul terrain : Déroulement sur toute la journée.
MATIN : U6 – U7 – APRES MIDI : U8 – U9 (ou inversement)

Pour les clubs possédant deux terrains : Déroulement sur la demi-journée.
MATIN ou APRES MIDI (selon votre disponibilité) : U6 à U9

Le club « Accueil » s'engage à :

- Mettre à disposition des vestiaires pour les équipes
- Prévoir le matériel pédagogique : coupelles, ballons, chasubles...
- Installer les terrains
- Organiser les rotations
- Prévoir l'encadrement (accueil des équipes, arbitrage, sécurité)
- Mettre à disposition une sono

Les clubs souhaitant organiser cette manifestation sont priés d'adresser leur candidature par e-mail au District du Var à secretariat@var.fff.fr

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Ludivine Régnier (CTD DAP) au 06 08 28 92 25.

RAPPEL INFORMATION IMPORTANTE

Amendes financières pour absence non excusée aux manifestations du Département Technique

Les équipes absentes non excusées seront pénalisées d'une amende financière pour les manifestations ci-dessous :

- Plateaux Débutants U9/U8/U7/U6 : **50 euros**
- Journées d'accueil U9/U8/U7/U6 et U11/U10 : **50 euros**
- Journées Départementale et Nationale, FESTIVAL FOOT U13 et Henri LAGGIARD (U11) : **50 euros**

U13 – FESTIVAL FOOT PITCH

TIRAGE AU SORT DE LA FINALE DEPARTEMENTALE « FESTIVAL FOOT U13 PITCH »

Le tirage au sort FESTIVAL FOOT U13 PITCH a été effectué ce jour le **Mardi 26 février 2019 à 15 Heures au siège du District** – Bureau du Département Technique par MM. : Guy BOURICHA - Joseph BRAU - Gérard BRIONE, en présence du responsable de la CATEGORIE U13 M. Gérard VAILLANT. Clubs présents : SC CARQUEIRANNE LA CRAU (MM. DIATTA Amadou & BAUMANN Frédéric) – RACING TOULON (M. MEYRIEU Frédéric).

U13 Féminines

TIRAGE DU N° DES CLUBS

- N°1 - LA CADIÈRE US
- N°2 – SC TOULON
- N°3 – SC DRAGUIGNAN
- N°4 – HYERES FC
- N°5 – EFC FREJUS ST RAPHAEL
- N°6 – CARQUEIRANNE LA CRAU

N°7 – CSC TOULON EST
N°8 - SIX FOURS LE BRUSC

U13 Garçons

TIRAGE DU N° DES CLUBS

N°1 - SAINT MAXIMIN O
N°2 – UA LA VALETTE
N°3 – HYERES FC
N°4 – SOLLIES FARLEDE
N°5 – SAINT MANDRIER US
N°6 – EFC FREJUS ST RAPHAEL
N°7 – PIVOTTE SERINETTE
N°8 – SIX FOURS LE BRUSC
N°9 – MAR VIVO
N°10 – RACING FC TOULON
N°11 – SALERNES O
N°12 – SC TOULON
N°13 – ES LORGUES
N°14 – BRIGNOLES AS
N°15 - TRANS
N°16 - FC LA SEYNE

Catégories U11

Journée Départementale des Clubs Labellisés
Du Samedi 16 Mars 2019 au Complexe Sportif Léo LAGRANGE à TOULON

Toutes les Equipes sont convoquées à 13 H 15

FEMININES : U9F/U11F

LORGUES - HYERES FC – SC TOULON – CARQUEIRANNE LA CRAU US – DRAGUIGNAN SC - LA LONDE SO – Club Sportif TOULON EST - EFC FREJUS ST RAPHAEL

GARCONS : U11G

LORGUES - - HYERES FC - CARQUEIRANNE LA CRAU US – SC TOULON - SAINTE MAXIME AS – HYERES ASPTT - MAR VIVO AS – EFC FREJUS ST RAPHAEL

CORRESPONDANCES

Nouveau RAPPEL

- Les scores des rencontres sur les feuilles de matches doivent être portés en **chiffres** et en **lettres**.
- Tout courrier doit comporter le **Nom du Club**, la **Catégorie** le **Niveau**, la **Poule** et le Numéro de la rencontre concernée.
- Toute demande de **Modification de calendrier** ou **d'Horaire** doit être établie sur **l'Imprimé Officiel**.

LES DEMANDES NON CONFORMES NE SERONT PAS PRISES EN COMPTE

Catégorie U13 – U12

ST MAXIMIN : Demandant le report au 23.03.2019 de la rencontre U12 GABY ROBERT contre GARDIA CLUB.
Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit rencontre à jouer le 23.03.2019.

COGOLIN GRIMAUD : Demandant le report au 06.03.2019 de la rencontre U13 EXCELLENCE poule C contre FAYOSC du 02.02.2019

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit rencontre à jouer le 6.03.2019.

LA VALETTE : Demandant le report sans date de la rencontre U13 EXCELLENCE poule A contre RC TOULON du 02.03.2019
ATTENTE d'une date.

GARDIA CLUB : Demandant le report au 23.03.2019 de la rencontre U12 EXCELLENCE poule A contre STE MAXIME du 02.03.2019

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit rencontre à jouer le 23.03.2019.

Catégorie U11 – U 10

EFC FREJUS ST RAPHAEL: Demandant le report au 16.03.2019 de la rencontre U10 poule K contre LORGUES du 09.02.2019

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit rencontre à jouer le 16.03.2019.

REPORTS DE RENCONTRES

Pour les reports de rencontres il est malheureusement constaté que les motifs ne sont pas toujours réglementairement justifiés. A présent les calendriers sont figés en conséquence les reports de rencontres seront attentivement étudiés avant accord afin de ne pas perturber le bon déroulement des matchs à venir.

CATEGORIE U 13

A jouer le 06 MARS 2019

U13 EXCELLENCE Poule C

- AC FLAYOSC / ENT COGOLIN GRIMAUD du 02.02.2019 (55070.1)

A jouer le 23 MARS 2019

U13 GABY ROBERT

- LE BEAUSER / GARDIA CLUB du 02.02.2019 (54938.1)

U13 EXCELLENCE poule C

- CAMPS 1 /RC LA BAIE du 02.02.2019 (55069.1)

U13 HONNEUR Poule C

- ESTEREL / LE MUY du 02.02.19 (55373.1)

- PIGNANS / LE LUC du 02.02.19 (56664.1)

A jouer le 20 AVRIL 2019

U13 PRE EXCELLENCE poule A

- ST MAXIMIN / CARCES du 23.02.2019 (57596.1)

CATEGORIE U 12

A jouer le 23 Mars 2019

U12 GABY ROBERT

- ST MAXIMIN 0 / GARDIA CLUB du 26.01.2019 (56706.1)

U12 EXCELLENCE Poule A

- GARDIA CLUB / STE MAXIME du 02.03.2019 (55447.1)

CATEGORIE U 11

A jouer le 16 MARS 2019

U11 EXCELLENCE Poule B

- US VAL D'ISSELE /HYERES FC du 02.03.2019 (56898.1)

U11 PRE EXCELLENCE Poule C

- ENT SOLLIES FARLEDE /TOULON USAM du 02.02.2019 (57082.1)

CATEGORIE U 10

A jouer le 16 MARS 2019

U10 Poule B

- PIGNANS / ST MAXIMIN du 02.02.2019 (57599.1)

Poule K

- LORGUES / EFC FREJUS ST RAPHAEL du 9.02.2019

- LE LUC 1 / TRANS 3 du 2.02.2019 (57401)

AMENDE FINANCIERE POUR MODIFICATION D'HORAIRE TARDIVE

RECTIFICATIF AMENDES FINANCIERES :

Match U13 Gaby Robert – SC TOULON / RACING FC TOULON du 26.01.19 (54930.1)

Amende financière de 10 € à imputer au RACING FC TOULON.

Match U13 Excellence Poule A – SC TOULON / RACING FC TOULON du 26.01.19 (54975.1)

Amende financière de 10 € à imputer au RACING FC TOULON.

Match U11 Excellence Poule B – SC DRAGUIGNAN / SC TOULON du 26.01.19 (56886.1)

Amende financière de 10 € à imputer au SC DRAGUIGNAN.

U13 Excellence Poule A – LA VALETTE / RACING FC TOULON du 02.03.19 (54987.1)

Amende financière de 10 € à imputer à LA VALETTE.

U12 Excellence Poule A – GARDIA CLUB / ST MAXIMIN du 02.03.19 (55447.1)

Amende financière de 10 € à imputer au GARDIA CLUB.

U11 Excellence Poule C – ST CYR / RACING FC TOULON du 02.03.19 (56942.1)

Amende financière de 10 € à imputer à ST CYR.

U10 Poule K – LORGUES / EFC FREJUS ST RAPHAEL du 09.02.19 > 16.03.19 (57392.1)

Amende financière de 10 € à imputer à EFC FREJUS ST RAPHAEL.

U13-U12

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

RAPPEL : TOUTE RENCONTRE NON JOUEE POUR NON PRESENCE D'UNE EQUIPE AU COUP D'ENVOI DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE FEUILLE DE MATCH ADRESSEE AU DISTRICT COMME POUR UNE RENCONTRE NORMALE

ANNULATION AMENDE FINANCIERE DE 8 €

PV N° 29 du 19 Février 2019

U13 EXCELLENCE Poule C :

ROQUEBRUNE CA 1 / FLAYOSC AC 1 du 26.01.19 (55067.1) > reporté au 23.02.2019.

U13 HONNEUR Poule B :

SIX FOURS LE BRUSC 2 / SAINT MANDRIER 3 du 26.01.19 (55313.1) > reporté au 09.02.2019 et feuille de match reçue.

U12 Gaby ROBERT :

SAINT MAXIMIN O 1 / GARDIA CLUB 1 du 26.01.19 (56706.1) > reporté au 23.03.2019.

U12 EXCELLENCE Poule A :

ELAN CAMPSOIS 1 / DRAGUIGNAN SC 1 du 26.01.19 (55439.1) > Camps n'est plus dans cette poule.

1^{ère} parution – Amende financière de 8 €
2^{ème} PHASE - Journée 3 du 02.02.19

U13

U13 EXCELLENCE

Poule B :

SAINT MAXIMIN O 1 / LA VALETTE UA 2 (55026.1)

Poule C :

PAYS DE FAYENCE FC 2 / DRAGUIGNAN SC 1 (55072.1)

U13 PRE EXCELLENCE

Poule A :

LES ARCS 1 / PUGET SUR ARGENS FC 2 (55142.1)

Poule B :

PLAN DE LA TOUR SC 1 / SAINTE MAXIME AS 2 (57359.1)

Poule D :

SAINT CYR AS 2 / T CLARET MONTETY 1 (55247.1)

Poule E :

LE PRADET US 1 / CARQUEIRANNE LA CRAU 2 (55201.1)

U13 HONNEUR

Poule A :

LA CADIERE US 2 / LA SEYNE FC 3 (56621.1)

Poule C :

LES ARCS 2 / GONFARON FC 2 (56668.1)

Poule D :

LES ARCS AS 3 / FC US TROPEZ 1 (55372.1)

U12

U12 EXCELLENCE

Poule A :

GARDIA CLUB 2 / FC LE MUY 1 (55443.1)

PAYS DE FAYENCE FC 1 / DRAGUIGNAN SC 1 (55444.1)

SAINTE MAXIME AS 1 / CUERS PIERREFEU US 1 (55445.1)

EFC FREJUS ST RAPHAËL 2 / ES CAMPS 1 (55446.1)

2^{ème} parution – Amende financière de 16 €
2^{ème} PHASE - Journée 2 du 26.01.19

U13

U13 HONNEUR

Poule D :

PUGET SUR ARGENS FC 3 / FC US TROPEZ 1 (55367.1)

ET COGOLIN GRIMAUD 2 / LES ARCS AS 3 (55368.1)

U12

U12 Gaby ROBERT :

SAINT CYR AS 1 / RC LA BAIE 1 (56707.1)

U12 EXCELLENCE

Poule A :

PAYS DE FAYENCE FC 1 / EFC FREJUS ST RAPHAËL 2 (55441.1)

Poule B :

LA VALETTE UA 2 / GARDIA CLUB 3 (55467.1)

U11 - U10

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

RAPPEL : TOUTE RENCONTRE NON JOUEE POUR NON PRESENCE D'UNE EQUIPE AU COUP D'ENVOI DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE FEUILLE DE MATCH ADRESSEE AU DISTRICT COMME POUR UNE RENCONTRE NORMALE

**ANNULATION AMENDE FINANCIERE DE 8 €
PV N° 29 du 19 Février 2019**

U11 HONNEUR Poule D :

ES ELAN CAMPSOIS 2 / BRAS AES 1 du 26.01.19 (56127.1) > non joué, pas d'horaire.

U10 Poule D :

HYERES FC 2 / ASPPT HYERES 1 du 26.01.19 (56301.1) > match joué, feuille de match reçue le 30.01.19.

ORIGINAL ET SCAN DE LA FEUILLE DE MATCH MANQUANTS

**1^{ère} parution – Amende financière de 8 €
2^{ème} PHASE - Journée 3 du 02.02.19**

U11

U11 EXCELLENCE

Poule A :

EFC FREJUS ST RAPHAËL 2 / CA ROQUEBRUNE 1 (56847.1)

U11 PRE EXCELLENCE

Poule A :

LA CADIERE US 1 / US SANARY 2 (55669.1)

Poule C :

TOULON HOPITAL PTT 1 / SC TOULON 3 (57083.1)

U11 HONNEUR

Poule A :

AS SAINT CYR 2 / OLLIOULES US 1 (55879.1)

Poule C :

EFC FREJUS ST RAPHAËL 5 / BESSE S 1 (55968.1)

LES ARCS 2 / CALLAS CANTON AS 1 (55970.1)

U10

Poule G :

DRAGUIGNAN SC 2 / CARNOULES FC 1 (56442.1)

PAYS DE FAYENCE FC 1 / TRANS S 2 (56443.1)

**2^{ème} parution – Amende financière de 16 €
2^{ème} PHASE - Journée 2 du 26.01.19**

U11

U11 EXCELLENCE

Poule A :

CA ROQUEBRUNE 1 / O SALERNES 1 (56841.1)

PAYS DE FAYENCE FC 1 / LE MUY FC 1 (56842.1)

FC US TROPEZ 1 / EFC FREJUS ST RAPHAËL 2 (56843.1)

Poule C :

AS BEAUCAIRE 1 / RFC TOULON 1 (56930.1)

U11 HONNEUR

Poule C :

PAYS DE FAYENCE FC 2 / EFC FREJUS ST RAPHAËL 5 (55965.1)

Poule D :

STE ANASTASIE 1 / ST ZACHARIE 2 (56128.1)

U10

Poule H :

CANNET DES MAURES 2 / ET COGOLIN GRIMAUD 2 (56479.1)

AS LES ARCS 1 / US VAL ISSOLE 1 (56481.1)

Poule K :

CANNET DES MAURES 1 / TRANS S 3 (57396.1)

EFC FREJUS ST RAPHAËL 5 / LE LUC 1 (57397.1)

PUGET SUR ARGENS FC 2 / CA ROQUEBRUNE 2 (57400.1)

DESIDERATA

EQUIPES NE SOUHAITANT PAS JOUER LE SAMEDI MATIN

U 10

- CARQUEIRANNE LA CRAU

- LA SEYNE

- RIAN

- SC TOULON : poule I

- SC DRAGUIGNAN

- TARADEAU

- PIVOTTE SERINETTE : U10 POULE B

U 11

- BANDOL : U11 PRE EXCELLENCE et U11 HONNEUR

- FLAYOSC AC : U11 HONNEUR POULE C - U11 PRE EXCELLENCE POULE C

- LE REVEST : Poule F

- SC NANS

- SC DRAGUIGNAN : U11 HONNEUR

- ST MANDRIER : U11 PRE EXCELLENCE

- SOLLIES FARLEDE : U11 PRE EXCELLENCE - U11 HONNEUR

U12

- BANDOL : U12 PRE EXCELLENCE et HONNEUR

- COGOLIN : U12 PRE EXCELLENCE poule A

- RIAN : U12 HONNEUR

- SIX FOURS LE BRUSC : U12 PRE EXCELLENCE poule A

U 13

- FLAYOSC AC : U13 PRE EXCELLENCE POULE A - U13 EXCELLENCE POULE C

- SOLLIES FARLEDE : U13 PRE EXCELLENCE – U13 HONNEUR

- PUGET SUR ARGENS : U13 PRE EXCELLENCE

- LE PRADET : U13 EXCELLENCE poule B

- SC NANS

- LES VALLONS : U13 PRE EXCELLENCE

- TARADEAU : U13 PRE EXCELLENCE

- LORGUES : U13 Gaby ROBERT

EQUIPE SOUHAITANT JOUER QU'LE SAMEDI MATIN

- US LE LUC : U10 Poule K

*Prochaine réunion
Mardi 05 Mars 2019*

Le Président : Guy BOURICHA
Le Secrétaire : Gérard VAILLANT